RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025.

LYCÉE MAXIMILIEN PERRET
Lycée général, technologique et professionnel
Lycée des métiers de l'Énergie et du Génie Climatique

Dossier d'inscription pour les élèves de seconde professionnelle MTNE

à rendre impérativement au lycée aux jours et horaires indiqués :

- **Le 27 juin de 9h à 19h**
- **le 28 de 9h à 19h**
- **le 29 juin de 9h à 12h**

Documents à fournir : dossier d'inscription dûment complété et signé avec :

☐ Notification d'affectation.

☐ EXEAT (certificat de fin de scolarité) à demander au dernier établissement scolaire fréquenté

☐ Photocopies du livret de famille. En cas de divorce des parents, la copie du jugement fixant l'autorité parentale et le domicile de l'élève.

☐ Copie des trois bulletins trimestriels de l'année précédente.

☐ 2 photos d'identité récentes **avec nom et prénom au dos**

☐ La fiche de renseignements, correctement remplie et complétée**.**

☐ **La fiche EPI (équipement de sécurité)**

☐ Fiche allocation PFMP

☐ Fiche intendance complétée et signée

☐ La fiche d'infirmerie.

☐ La fiche dossier médical si besoin sous enveloppe cachetée

☐ La fiche autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images.

☐ Facultatif : (recommandé) Le bulletin d'adhésion figurant sur la fiche d'inscription à la MDL accompagné de la cotisation d'un montant minimum de 5€, de préférence par chèque à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée Maximilien Perret » avec au verso : nom, prénom, classe et adresse mail de l'élève.

☐ Facultatif : Dossier d'inscription à l'Association Sportive si vous êtes intéressé par la pratique d'un sport avec un chèque de 25€ à l'ordre de l' «AS du Lycée Maximilien Perret».

Si le dossier n'est pas rendu avant le lundi 1er juillet 2024, l'élève perdra sa place au lycée

Autorisation parentale de prises de vue d'un mineur et d'utilisation des images le représentant

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent Maximilien Perret Tel : 01.43.53.52.00

Adresse : Place San Benedetto del Tronto, 94140 Alfortville

Classe de : ……..

Je – Nous(1) soussigné(e)(s)…… (Père-mère-tuteur légal)(1)
Demeurant : ……
Et…… (Père-mère-tuteur légal)(1)
Demeurant : ……
Agissant en qualité de l'autorité de l'enfant : ……..
Demeurant : ……

Ci-après désigné par « l'enfant » :……

Cocher la case ci-dessous

☐ Autorise – autorisons(1) le lycée Maximilien Perret à photographier ou faire photographier et/ou filmer mon enfant à la rentrée de septembre 2024 et à utiliser cette prise de vue pour un trombinoscope à usage interne par les équipes pédagogiques.

☐ Déclare – déclarons(1) céder à titre gracieux au MENJ pour une durée de 10 ans le droit d'utiliser l'image de l'enfant. Cette autorisation est **révocable à tout moment** sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception*.

Le MENJ s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant**

(1) : rayer la mention inutile

**Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.*
Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie écran) à l'adresse suivante :
Rectorat de Créteil
Adresse : 4 rue Georges Enesco, 94000 Créteil
Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LYCÉE MAXIMILIEN PERRET
Lycée général, technologique et professionnel
Lycée des métiers de l'Énergie et du Génie Climatique

PHOTO RÉCENTE OBLIGATOIRE

Année scolaire 2024/2025

Dossier d'inscription

Niveau : seconde professionnelle MTNE

Classe :

Nom : ……

Prénom : ……

Date de naissance : _____ / _____/ _____

Mail l'élève : ……

Tél. portable de l'élève : _____/ _____/ _____/ _____/ _____

Mail des responsables légaux : ……

Tél. portable : Responsable légal 1 : ……

Responsable légal 2 : ……

ATTENTION : Les élèves et parents veilleront à donner une adresse e-mail valide qui permettra l'envoi de tous les courriers (bulletins, absences, informations, …)

Fiche Equipement de sécurité

Dotation d'équipement de sécurité

La région Ile de France subventionne en septembre, pour tous les nouveaux élèves de la voie professionnelle, une combinaison « bleu » et une paire de chaussures de sécurité.

Ces équipements seront fournis gratuitement une seule fois en début de formation.

Pointure de chaussures : _____ taille de t-shirt : _____

Le nettoyage et le maintien en bon état de la combinaison et des chaussures sont de la responsabilité des élèves.

Le lycée ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation. Ces équipements de protection individuelle sont obligatoires pour suivre la formation, les familles s'engagent donc à remplacer ces derniers par leurs propres moyens si nécessaire.

FICHE INFIRMERIE

Numéro de Sécurité Sociale de l'élève :

_____

Médecin traitant de l'élève :

_____

Commune :

_____

Votre enfant bénéficie-t-il des aménagements suivants :

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ❑ **Oui** ❑ **Non**
Un PAP (Plan d'Accueil Personnalisé) ❑ **Oui** ❑ **Non**
Un PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation) ❑ **Oui** ❑ **Non**

*** Joindre une copie obligatoire des documents existants (MDPH ou autre) sous plis cachetés**

Rdv obligatoire avec l'infirmière de l'établissement à la rentrée de septembre

Je certifie l'exactitude des informations renseignées :

Date :

Signature du représentant légal 1 :	Signature du représentant légal 2 :	Signature du tuteur/représentant légal :	Signature de l'élève :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale…).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction,** au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).
Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.
Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.
Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
  À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
  110, rue de Grenelle
  75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
  3 Place de Fontenoy
  TSA 80715
  75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
10	Agriculteurs exploitants
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

Code	Libellé
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : ..... **Classe :** .....

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : ..... **Sexe* :** F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) : ..... **Né(e) le* :** _ _/_ _/_ _ _ _

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Pays de naissance* : ..... **Département de naissance* (4) :** _ _ _

Commune de naissance* (4) : ..... **Nationalité* :** .....

L'élève habite* (5) : Chez .....

Ou possède sa propre adresse : .....

.....

.....

Code postal : _ _ _ _ _ **Commune :** .....

Pays : ..... **@ Courriel :** .....

☎ **Domicile :** ..... ☎ **Travail :** ..... ☎ **Mobile :** .....

(1) *Nom de famille :* nom de naissance, obligatoire
(2) *Nom d'usage :* à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) *Prénoms :* dans l'ordre de l'état civil
(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance :* pour les élèves nés en France
(5) *L'élève habite :* n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : ..... **A contacter en priorité :** ☐

Ce *lien* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : .....

.....

.....

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune* :** .....

Pays* : ..... **@ Courriel :** .....

☎ **Domicile :** ..... ☎ **Travail :** ..... ☎ **Mobile :** .....

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ **de recevoir des SMS :** ☐

Lien avec l'élève* : ..... **A contacter en priorité :** ☐

Nom de famille* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : .....

.....

.....

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune* :** .....

Pays* : ..... **@ Courriel :** .....

☎ **Domicile :** ..... ☎ **Travail :** ..... ☎ **Mobile :** .....

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ **de recevoir des SMS :** ☐

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité : ☐

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : .....

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

Adresse* : .....

.....

.....

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune* :** .....

Pays* : ..... **@ Courriel :** .....

☎ **Domicile :** ..... ☎ **Travail :** ..... ☎ **Mobile :** .....

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ **de recevoir des SMS :** ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : .....

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

☎ **Domicile :** ..... ☎ **Travail :** ..... ☎ **Mobile :** .....

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.
Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.
Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.
De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.
Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) : .....

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Date de naissance* : _ _/_ _/_ _ _ _ **Pays de naissance* :** .....

Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4) :** .....

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). ***L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche****.*

Nom de famille* (1) : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Date de naissance* : _ _/_ _/_ _ _ _ **Pays de naissance* :** .....

Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4) :** .....

(1) *Nom de famille :* nom de naissance, obligatoire
(2) *Nom d'usage :* à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) *Prénoms :* dans l'ordre de l'état civil
(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance :* à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _/_ _/_ _ _ _ **Signature :**

LYCÉE MAXIMILIEN PERRET	INFORMATIONS AUX FAMILLES ET ELEVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE	**ALLOCATION PFMP**	**Page 1 sur 2**
Diffusion : Parents, élèves de bac pro et de CAP			

Nom :_____Prénom :_____Classe : _____

La réforme de la voie professionnelle entrée en vigueur depuis septembre 2023 a pour objectif de valoriser la voie professionnelle et l'engagement des élèves. C'est pourquoi l'état a décidé de verser une **allocation**[1] aux lycéens professionnels.

Pour tous les élèves entrants (2nde BAC, 1ère année de CAP, réorientation en voie professionnelle en 1ère BAC, réaffectation) :

1) Si l'élève est mineur et que l'**allocation est versée sur son compte**, veuillez rapporter:

   ☐ la pièce d'identité recto-verso ELEVE ;
   ☐ le RIB au nom de l'élève ;
   ☐ l'autorisation du représentant légal complétée et signée (verso de la feuille) ;
   ☐ un document justifiant de la qualité du représentant légal (copie de l'acte de naissance ou du livret de famille).

2) Si l'élève est mineur et que l'**allocation est versée sur le compte du représentant légal**, veuillez rapporter:

   ☐ la pièce d'identité recto-verso ELEVE ;
   ☐ la pièce d'identité recto-verso du représentant légal ;
   ☐ le RIB du représentant légal ;
   ☐ un document justifiant de la qualité du représentant légal (copie de l'acte de naissance ou du livret de famille).

3) Si l'élève est majeur, l'**allocation est versée sur son compte**, veuillez rapporter :

   ☐ la pièce d'identité recto-verso ELEVE ;
   ☐ le RIB au nom de l'élève.

RIB A COLLER

Le montant dépend du niveau de formation des diplômes concernés et du nombre de jours de PFMP effectivement réalisés par l'élève. Il sera communiqué ultérieurement.

Date et signature de l'élève majeur ou du représentant légal :

[1] **Indemnisation des périodes de formation en milieu professionnel**

Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2024-2025

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadrede la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :
(Nom, prénoms) _____
Né(e) le _____à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté **n°2023-765 du 11 août 2023** et à **l'arrêté du 11 aout 2023** déterminantles montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

☐Le compte bancaire de_____ (Nom, prénoms de l'élève) en tant que bénéficiaire direct de l'aide
(joindre RIB)
☐Mon compte bancaire en tant que représentant légal (joindre RIB)

Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, …).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève)_____ _____ sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.
En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est punid'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal

LYCÉE MAXIMILIEN PERRET	INFORMATIONS AUX FAMILLES ET ELEVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE	Page 1 sur 1
Diffusion : Parents, élèves de bac pro et de CAP		

Nom :_____Prénom :_____Classe : _____

<u>Dotation d'équipement de sécurité</u>

La région Ile de France subventionne en septembre, pour tous les nouveaux élèves de la voie professionnelle, une combinaison « bleu » et une paire de chaussures de sécurité **.**

Ces équipements seront fournis gratuitement une seule fois en début de formation.

Pointure de chaussures : _____ taille de t-shirt : _____

Le nettoyage et le maintien en bon état de la combinaison et des chaussures sont de la responsabilité des élèves.

Le lycée ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation. **Ces équipements de protection individuelle sont obligatoires** pour suivre la formation, **les familles s'engagent donc à remplacer ces derniers par leurs propres moyens si nécessaire.**

<u>Date :</u>

Signature de l'élève ou du représentant légal :

ANNEE 2024/2025

DOSSIER INTENDANCE

(Cantine et bourse)

ELEVE (compléter en majuscule)

Nom : ……..

Prénoms : ……..

Né(e) le : ……

Niveau : ☐ CAP ☐ 2NDE ☐ 1ère ☐ TIe ☐ BTS

☐ Demi-pensionnaire au ticket ☐ Externe

I. Demande d'inscription à la demi-pension

L'inscription à la demi-pension ne sera prise en compte qu'avec le règlement de **20 € minimum** et la remise de cette fiche d'inscription dûment remplie et signée.

- **IMPERATIF** : **Afin de fixer le tarif, veuillez joindre votre quotient familial (CAF) ou à défaut la Calculette ÉquiTables Région Ile de France. Sans cette information, le tarif le plus élevé sera appliqué.**

- **Procédure de réservation** :

1/ Vous devez toujours créditer votre carte de cantine, sinon aucun repas ne pourra être délivré si le solde est insuffisant.

- Soit par internet avec le paiement par carte bancaire sur le site de l'ENT rubrique « restaurant scolaire » ;
- Soit par chèque (à l'ordre de *l'agent comptable du lycée Maximilien Perret*) ou espèce au secrétariat intendance.

Attention, si vous êtes boursiers les repas ne seront pas déduits de la bourse. La bourse vous sera versée en totalité à la fin de chaque trimestre.

2/ La réservation préalable est **obligatoire** afin de commander le bon nombre de repas.

- Par internet sur l'ENT la veille ou plusieurs jours à l'avance, y compris le jour même jusqu'à **10h30** ;
- Au lycée sur les bornes du rez-de-chaussée la veille et jusqu'à **10h30** le jour même ;
- Au secrétariat d'intendance le jour même avant **10h30**.

TOURNER LA PAGE

II. Responsable financier (cantine et bourse)

Nom :……

Prénom : …….

Lien de parenté : ☐ Père ☐ Mère ☐ autre (précisez) :
……

Téléphone : ……..

Courriel pour envoi de la facturation (**Pas d'envoi de facture par voie postale)** :

……@…….

III. Joindre un RIB au nom du responsable légal de l'élève

Le RIB (relevé d'identité bancaire), permet le paiement des sommes dues par le lycée aux élèves pour : les aides sociales, les bourses

Signature du responsable financier :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE MAXIMILIEN PERRET
Lycée général, technologique et professionnel
Lycée des métiers de l'Énergie et du Génie Climatique

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE M. PERRET

① Les inscriptions se font auprès des **professeurs d'E.P.S.**

② Prix de la licence : **25€**, somme forfaitaire, permettant la pratique de toutes les activités proposées

- □ en chèque (à l'ordre de l'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE M. PERRET)
- □ ou en espèces

----------✂----------✂----------✂----------✂----------✂----------

COUPON A RETOURNER AUX PROFESSEURS E.P.S.
AVEC LE PAIEMENT

Je soussigné ……

père, mère, tuteur, représentant légal (1) de l'enfant :

NOM : …… PRENOM : ……

DATE DE NAISSANCE : …… CLASSE : ……

Autorise ce dernier à pratiquer l'activité de son choix et à se rendre seul aux installations sportives dans le cadre de l'association sportive du lycée M. PERRET pour l'année 20___/20___

□ Autorise / n'autorise (1) pas le professeur responsable ou l'accompagnateur à véhiculer mon enfant lors des déplacements extérieurs en compétitions.

□ Autorise / n'autorise (1) pas le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Fait à …… , le ……

SIGNATURE :

ACTIVITE(S) PRATIQUEE(S) : ……

(1) **Rayer les mentions inutiles**

UNSS
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE MAXIMILIEN PERRET
Lycée général, technologique et professionnel
Lycée des métiers de l'Énergie et du Génie Climatique

BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS

La Maison des lycéens est une association et un outil au service des élèves. Elle est placée sous la responsabilité des élèves et elle a pour but de proposer des activités péri-éducatives à caractère culturel et social. Elle fonctionne en collaboration avec le CVL et doit être l'occasion pour les élèves de faire preuve d'initiative, et de prendre des responsabilités au sein de l'établissement.

La cotisation minimale est de 5 euros. Elle permet d'organiser des activités et d'apporter une contribution financière aux divers projets auxquels participent les élèves.

Le règlement de cette adhésion doit se faire par chèque à l'ordre de la MDL du lycée Maximilien Perret ou en espèces. Merci d'indiquer le nom, le prénom et **la classe de l'élève au dos du chèque ou sur l'enveloppe pour les espèces et de joindre le bulletin ci-dessous rempli et signé.**

BULLETIN D'ADHESION Année 2024-2025.

A rendre avec le règlement

NOM : ---------- PRENOM : ----------CLASSE : ----------

DATE DE NAISSANCE : ----------

ADRESSE MAIL DE L'ELEVE : ----------

Adhère à la MDL

Je souhaite adhérer : ☐ oui ☐ non

La cotisation minimale est de 5 euros

Joindre obligatoirement votre règlement au bulletin d'adhésion

☐ Par chèque à l'ordre de la MDL LPO Maximilien Perret de préférence

Nom de l'émetteur du chèque : ----------

Nom de la banque : ----------

☐En espèces (nom, prénom, classe sur l'enveloppe)

Fait à : ---------- Le ----------

Signature des responsables ou de l'élève majeur